

# Projet Pédagogique « Place aux Sports »

2023-2027



## Sommaire

<b>Préambule.....</b>	<b>1</b>
<b>Fonctionnement et organisation.....</b>	<b>1</b>
1- Le public, les horaires, les inscriptions .....	2
2- Les installations.....	3
3- L'équipe éducative.....	4
4- Journée type .....	5
5- Les objectifs.....	6
a) Les activités.....	6
b) Les objectifs pédagogiques, moyens et évaluation.....	6
<b>Les partenaires institutionnels.....</b>	<b>8</b>

### Préambule

La structure ALSH Place aux Sports a pour mission l'accompagnement et l'encadrement d'enfants et de jeunes. Elle développe des actions dans le cadre des temps libres afin de permettre la réalisation de l'individu . Elle a pour double objectif d'offrir un mode de garde aux parents et de faire découvrir aux enfants et aux jeunes de nombreuses APS (Activités Physiques et Sportives) , tout en tenant compte de leur rythme et de leur développement.

En complémentarité à l'ALSH jeunesse, ce dispositif permet aux enfants et aux jeunes de satisfaire leur besoin de bouger, d'expérimenter la vie collective par le jeu, de construire leur schéma corporel et moteur, d'améliorer leur motricité pour se sentir bien avec ce corps en évolution constante. Les activités sportives ne sont qu'un outil pour répondre au projet éducatif de la ville (en annexe) en direction des enfants et des jeunes.

Ces actions mettent en œuvre les conditions nécessaires au développement des enfants en complémentarité et en partenariat avec les familles et tous les acteurs de la collectivités (associations, services de la ville) et répondent aux enjeux de santé publique à savoir la lutte contre la sédentarité.

Les agents du service des sports ont la particularité d'intervenir sur plusieurs temps de l'enfant : scolaire, manifestations sportives et les vacances scolaires, favorisant une continuité éducative. Ainsi, ils interviennent dans différents programmes de l'Education Nationale comme le SRAV (savoir Rouler à Vélo) ou encore le Grand Défi Vivez Bougez qui sont prolongés lors des vacances. Ils sont également engagés dans les projets de la ville tels que la mobilité active (vélo bus en septembre et en Mai lors des journées ou semaine européenne de la mobilité), l'agenda 2030 mais aussi celui de l'EAC (Education Artistique et Culturelle).

Ce projet pédagogique est établi pour une période de 4 ans, révisable et réajustable en fonction des évaluations annuelles.

## Fonctionnement et organisation

### 1. Le public , les horaires, les inscriptions

#### - Le public

L'ALSH « Place aux Sports » accueille les enfants et les jeunes de 6 à 17 ans de la commune ou ayant une filiation vendarguaise, dans un principe de laïcité pendant les vacances scolaires.

***Des dispositions personnalisées peuvent être mises en place pour les enfants atteints de troubles de la santé ou de handicap en concertation et sur demande des familles . Adaptation de la durée de l'accueil, présence d'un AVS, intervention d'un(e) infirmier(ère) ... tous les moyens réalisables permettant leur accueil.***

#### - Horaires

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 avec possibilité de restauration - cantine des écoles des Garrigues et de la Ribambelle située avenue Georges Brassens .

Les enfants sont répartis en trois groupes pour des raisons de cohérence éducative et en fonction de leurs affinités: 6-8 ans/9-11 ans/ 12-17 ans.

Fermeture 3 semaines en été (4<sup>ème</sup> semaine de juillet et 2 premières d'août).

#### - Inscription

Pour s'inscrire à l'ALSH « Place aux sports », les enfants doivent au préalable adhérer à la « carte jeune » valable 1 an du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août qui ouvre les accès aux 2 ALSH en gestion de la commune (dossier d'inscription en annexe avec les tarifs modulés appliqués). L'adhésion à la carte jeune est possible tout au long de l'année scolaire (sans modulation des tarifs existants)

Les familles doivent inscrire leur(s) enfant(s) pour chaque période d'ouverture (petites et grandes vacances scolaires). Cette inscription se déroule en 2 temps.

1<sup>er</sup> temps : préinscription via leur espace famille internet ouvert dès l'adhésion à la CARTE JEUNE après diffusion du programme d'activité sur le portail famille, le site de la mairie et ses réseaux sociaux afin que toutes les familles de la collectivité aient accès à l'information, 3 semaine avant la période .

2<sup>ème</sup> temps : validation des préinscriptions au local des sports (complexe sportif G.DIDES) avant le mercredi précédent la période d'ouverture -Règlement des activités extérieures et des repas , signature des autorisations de sorties.

Après cette date, la place de l'enfant ne peut être assurée. Elle ne pourra être effective qu'en fonction du nombre de places disponibles.

*NB : Le remboursement des activités extérieures et/ou cantine ne peut être effectué que par une demande écrite auprès de Monsieur le Maire, justifiée par un document officiel ( certificat médical...) accompagnée d'un RIB.*

L'inscription se fait de préférence à la journée complète cependant il est possible de moduler en prévenant l'équipe éducative. La présence de l'enfant est obligatoire au moins sur la demi-journée.

Les sorties extérieures sont partie intégrante des objectifs d'animation établis sur la semaine et/ou la période de vacances. Elles ne peuvent faire l'objet d'inscription unique. L'équipe se réserve le droit d'annuler la pré-inscription si l'enfant ne participe qu'à cette seule journée à l'ALSH Place aux Sports .

## **2. Les installations**

### a) Le complexe sportif G.DIDES

- Les locaux administratifs du service des sports et de l'ALSH
- 2 terrains synthétiques
- Un terrain multisport
- Un terrain de Beach
- Un skatepark
- Un pumptrack
- Un mur d'escalade
- Un boulodrome
- Un terrain de tambourin
- Un espace athlétisme
- 7 vestiaires
- 2 clubs house
- 1 espace convivialité

### b) Le Gymnase Municipal Jacques CHIRAC

- salle multisport
- Salle de danse
- Salle art martiaux
- Salle de gymnastique



Ces installations sont soumises à un contrôle de sécurité tous les 2 ans, sauf le mur d'escalade qui est vérifié chaque année.

### **3. L'équipe éducative**

#### **- Travail à temps plein**

1 directrice diplômée ETAPS (licence STAPS) Coordinatrice enfance-jeunesse : gestion administrative de l'ALSH

2 directrices adjointes, Maitrise STAPS et BPJEPS, BAFD, formatrice PSC1, BNSSA, en fonction des périodes .

1 éducateur sportif BP JEPS APT

#### **- Travail saisonnier**

7 à 10 Educateurs sportifs, animateurs BAFA en fonction de l'effectif de jeunes accueillis .

#### **- Les stagiaires**

Chaque vacance, la structure accueille des jeunes en stage BAFA ou BP JEPS APT qui viennent renforcer l'équipe . Dans un souci de formation, ils font équipe avec un éducateur expérimenté . Ils participent à la réunion de préparation faisant ainsi parti à part entière de l'équipe d'encadrement.

#### **- La répartition des rôles**

- La directrice construit et propose le projet pédagogique . Assure la gestion administrative et budgétaire de l'ALSH - déclaration SDJES sur le site TAM, suivi des contractuels, suivi des inscriptions, validation des présences enfants sur les journées. Garante de l'organisation dans le respect de la réglementation des ALSH. Assure une permanence auprès des parents pendant l'ouverture de la structure (téléphonique et présentiel)
- Les directrices adjointes proposent un programme en relation avec le projet éducatif et pédagogique et assurent le lien avec l'équipe d'encadrement. Elles sont garantes de la sécurité dans la mise en œuvre des activités auprès des enfants. Assurent le suivi sanitaire des enfants comme assistantes sanitaires.

L'ensemble des permanents du service des sports participe à la relation avec les parents : informations sur les inscriptions, les activités, le fonctionnement de la structure.

- L'équipe d'encadrement accueille et anime les enfants en veillant à leur sécurité . Les éducateurs auront au préalable construit leurs séances en fonction du programme et du groupe qu'ils ont en charge. Ils gèrent la relation entre les enfants et renseignent les parents sur le déroulement de la journée effectuée et les journées à venir .

#### - Réunion de préparation des vacances

Avant chaque période de vacances, l'équipe éducative se réunit afin de coordonner les activités. Cette réunion précise, dans un premier temps, les attentes du service : posture éducative, rappel des règles de sécurité, utilisation du téléphone portable, fonctionnement des installations et de la structure.

Dans un second temps, l'équipe coordonne les animations sportives des vacances selon le programme préétabli par les permanents (pour des raisons d'organisation efficiente) et les préparations de chacun.

#### 4. Journée type

**8h30 à 9h30** - accueil des enfants: activités calmes – jeux de société, de construction...

**9h30 à 12h**- 2 ou 3 activités en fonction de l'âge

**12h à 14h** temps méridien avec possibilité de restauration en cantine – temps calme lors du retour sur les installations.

**14h à 16h30**- même organisation que le matin

**16h30 à 17h30** : accueil - activités permettant un retour au calme en attendant les parents.

Entre chaque activité, un temps de retour au calme est prévu en sachant que le programme est conçu en tenant compte de l'essence de l'activité et de sa contrainte énergétique.

L'accueil des enfants et des jeunes se fait soit au complexe sportif, soit au gymnase en fonction de la période : Vacances de Noël et d'hiver au gymnase, autres vacances au complexe sportif. **Pour des raisons de sécurité, les enfants doivent être accompagnés jusqu'au lieu d'accueil et confiés au personnel d'encadrement.**

Les sorties extérieures: Des activités extérieures sont prévues dans la semaine permettant de la ponctuer et de permettre la découverte de lieux différents de pratiques ou de découvrir des activités non présentes sur le centre en fonction des orientations du programme. Les groupes sont accompagnés par au moins un éducateur permanent ou ayant de l'ancienneté au sein de la structure. L'organisation de l'activité est précisée sur l'autorisation de sortie signée par les parents.

Les séjours: Pendant les vacances d'hiver et d'été, des séjours et des activités complémentaires (2 à 4 jours, 1 à 3 nuits) sont organisés dans le cadre de l'ALSH répondant au projet éducatif de la commune et du présent projet pédagogique. Ils feront également l'objet d'un projet pédagogique complémentaire.

## 5. Les objectifs

### a) Les activités

Les activités physiques et sportives sont les outils au service du projet éducatif de la ville. Par leur essence, elles contribuent au développement de l'enfant et de l'adolescent vers l'âge adulte. Il s'agit de proposer aux enfants et aux jeunes un panel d'APS très large qui leur permettent de s'épanouir individuellement, collectivement et socialement.

Les valeurs du sport telles que le goût de l'effort, le respect des règles et de l'adversaire, l'esprit d'équipe et l'entraide... sont les bases de notre action au quotidien.

Le caractère ludique des contenus proposés permet l'accessibilité à tous les enfants quelque soit leur niveau.

### b) Les objectifs pédagogiques

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Moyens</b>	<b>Evaluation</b>
Permettre à tous l'accès aux activités culturelles, sportives et traditionnelles	Favoriser la pratique physique et sportive et traditionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un large panel d'activités dans toutes les disciplines sportives.</li> <li>- Organisation de séjours permettant l'accès à celles qui ne sont pas développées localement (sport d'hiver : ski alpin, raquette, ski de fond... Sports de pleine nature : canoë, rafting, canyoning ...)</li> <li>- Participation des associations sportives locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les enfants aient pratiqué au moins une activité dans toute les familles : sports collectifs, d'opposition, de raquettes, de glisse, d'hiver, de pleine nature....</li> <li>- inscription de la majorité des enfants à une association sportive</li> </ul>
Sensibilisation au développement durable	Inciter les enfants et les jeunes à la mobilité active : vélo et marche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation et perfectionnement à vélo, aux activités de glisse</li> <li>- journées de prévention routière avec la Police Municipale, les associations de prévention routière, du cyclo club de la ville</li> <li>- déplacement à vélo lors des activités extérieures proches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation du nombre d'enfants se rendant à vélo à l'ALSH et par extension à l'école</li> </ul>

Sensibilisation au développement durable	Inciter les enfants et les jeunes aux mobilités actives : vélo et marche	<ul style="list-style-type: none"> <li>-déplacement à la cantine à pied</li> <li>-randonnée contée avec l'association Balade et randonnée</li> <li>- course d'orientation dans le village et à l'espace la Cadoule</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation du nombre d'enfants se rendant à pied à l'ALSH</li> <li>- enthousiasme des enfants et des parents lors des journées de randonnée</li> </ul>
	Inciter aux pratiques en faveur du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- matériel à fournir à la journée : demande de <u>gourdes</u> et de <u>contenants réutilisables</u> pour les goûters et pique-nique</li> <li>- ateliers sur la réduction et le tri des déchets lors de chaque journée exceptionnelle (ex : les olympiades de la métropole...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comportement « citoyen » des enfants : moins de déchets dans les espaces de pratique ou d'accueil</li> <li>-utilisation de contenants réutilisables par la majorité des présents</li> </ul>
Développer la citoyenneté et la vie sociale	Sensibilisation au respect des personnes, adultes, enfants , à la différence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au quotidien, veiller à ce que tout enfant quelque soit sa différence soit accepté au sein du groupe</li> <li>-favoriser les échanges entre les enfants</li> <li>- Développer l'écoute des enfants par l'équipe éducative .</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aucun enfant mis à l'écart</li> <li>-réponse immédiate et adaptée des encadrants</li> <li>- confiance des enfants envers les adultes qui les encadrent.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- journées de sensibilisation au handicap par la pratique d'activités adaptées (cécifoot, rugby et basket fauteuil, tandem...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- connaissance de la différence sans stigmatisation</li> <li>-comportements bienveillants</li> </ul>
	Développer le lien social entre les différentes générations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journées intergénérationnelles avec l'association des Aînés de la Cadoule</li> <li>-animer des ateliers de motricité à la maison de retraite</li> <li>- goûters avec les résidents de la maison de retraites au complexe sportif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Participation active des enfants</li> <li>- échanges entre les générations</li> </ul>

	<p>Découvrir les différents acteurs de la collectivité</p>	<p>-ateliers avec différents services de la mairie (police municipale, bibliothèque, service jeunesse, centre de loisir) - participation active de nombreuses associations sportives mais aussi culturelles .</p>	<p>-Reconnaissance des agents en dehors de la structure - Participation de la majorité des associations de la ville notamment sportives</p>
--	--	---	---

Les critères d'évaluation présentés seront évalués selon différents modes : retour des encadrants lors des réunions bilans régulières, sondage avec questionnaire auprès des familles et des enfants, retour des intervenants extérieurs (associatifs et prestataires).

## Les partenaires institutionnels

L'ALSH Place aux Sports est déclarée auprès de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) de l'Hérault. Chaque vacance fait l'objet d'une déclaration qui garantit l'honorabilité de toutes les personnes intervenant auprès des enfants accueillis. D'autre part, le présent projet pédagogique est annexé à la déclaration de notre structure et validé par le service de l'éducation populaire. L'équipe d'encadrement participe aux réunions d'information régulières garantissant ainsi la prise en compte de la réglementation et des derniers dispositifs de l'Etat.

La CAF de l'Hérault est également un de nos partenaires privilégiés. Nos actions sont inscrites dans la CTG (Convention Territoriale Globale) dont un des enjeux est le développement des actions éducatives et récréatives envers les enfants et une aide à la parentalité. Ce présent projet pédagogique leur est transmis et annexé à la CTG ainsi que le projet éducatif de la ville.